



Documents structurants

Tous les documents mentionnés sont téléchargeables en bas de la page

STATUTS

L'objet du Réseau Ecole et Nature est défini comme suit :

- * informer, sensibiliser, éduquer, former par tous moyens appropriés des citoyens concernés et responsables de leur environnement ;
- * faire progresser et promouvoir l'éducation à la nature et à l'environnement vers un développement durable partout, pour tous et à tous les âges de la vie
- * favoriser, par la mise en œuvre de services communs et l'utilisation de tous supports éducatifs, la mission éducative et la vocation sociale attachées aux objectifs de l'association, en intervenant dans tous les milieux sociaux (ruraux ou citadins) y compris les plus défavorisés ;
- * être un carrefour d'expériences des praticiens et acteurs de terrain et un laboratoire pour l'avenir (rencontres et bulletins) ;
- * réunir des personnes morales et physiques venues d'horizons différents impliqués directement ou indirectement dans l'éducation à la nature et à l'environnement vers un développement durable ;
- * favoriser des approches pluridisciplinaires passant par des méthodes actives et participatives ;
- * être un partenaire privilégié des instances administratives des collectivités publiques et de tous les organismes concernés par l'éducation à la nature et à l'environnement vers un développement durable ;
- * promouvoir la culture du partenariat avec diverses sphères d'acteurs, la défense du fait associatif et l'intérêt général ;
- * représenter les acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement vers un développement durable tout en favorisant la notion de réseau, le cadre collectif, la concertation et la coopération ;
- * augmenter, par la mise en œuvre de services communs, l'efficacité et la quantité des activités réalisées par ses membres ;
- * favoriser le travail en synergie et de façon cohérente entre les réseaux territoriaux .

LA CHARTE DU RÉSEAU

La charte constitue pour les membres du réseau un document repère qui pose à un moment donné l'état de la réflexion sur les valeurs et l'éthique de l'association. La version présentée ci-dessous a été rédigée en août 98. Vous en retrouverez des extraits dans les différentes rubriques de ce site présentant le Réseau Ecole et Nature.

LE PROJET ASSOCIATIF

Un projet associatif permet de se projeter vers l'avenir. S'il reprend les valeurs et fondements de l'association, c'est pour poser des principes d'actions et les modalités générales de fonctionnement.

Pour plus d'informations, contacter Olivier Blanc : [olivier \[dot\] blanc \[at\] ecole-et-nature \[dot\] org](mailto:olivier@ecole-et-nature.org)

UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Un document de cadrage a été rédigé en vu de notre projet pluriannuel 2016-2018 : un projet de société, pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble.

CLIMAT – MOBILISER LES CITOYENS PAR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Texte de positionnement

Pour relever le défi et endiguer le changement climatique, la mobilisation de la société est indispensable. Afin de redonner aux citoyens le pouvoir d'agir, le Réseau Ecole et Nature milite pour le développement de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) partout et pour tous.

TEXTE D'ORIENTATION POLITIQUE : L'EEDD AU COEUR DU « PARADOXE 21 »

L'action collective nécessite, pour trouver sa cohérence et sa force, un ensemble de points de repères dans lesquels se reconnaissent les acteurs. En 2006 dans un processus collectif, ce texte d'orientation a été rédigé. Il permet d'éclairer le contexte de l'EEDD et d'exprimer la position du Réseau Ecole et Nature.